

PAR COURRIEL

Montréal, le 9 novembre 2018

Objet : Votre demande d'accès du 30 octobre 2018

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès portant la date du 30 octobre 2018 dans laquelle vous demandez des statistiques au sujet du nombre des jugements émis à la Régie du logement durant les dix dernières années ainsi que les montants d'argent totaux de ces jugements.

Veuillez noter que les montants d'argent totaux des jugements rendus à la Régie ne sont pas comptabilisés. Il n'est donc pas possible de vous fournir ces montants. Toutefois, nous vous transmettons, ci-joint, les statistiques quant aux nombres des jugements rendues par la Régie depuis 2007.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons de l'existence de recours à la Commission d'accès à l'information pour faire réviser une décision rendue suite à une demande d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La responsable de l'accès à l'information,



Josée Corbeil
Directrice générale de la planification stratégique
et des services à la gestion

p. j.

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Fixation et révision		3 389	2 337	4 007	4 043	2 910	2 232	2 467	2 231	2 516
Révision		124	129	130	111	80	73	97	87	95
Non-paiement		32 458	30 734	30 356	31 704	30 897	29 721	28 812	27 573	26 861
Causes civiles		17 005	14 705	14 625	14 365	15 434	13 636	14 508	15 371	16 054
TOTAL	55 974	52 976	47 905	49 118	50 223	49 321	45 662	45 884	45 262	45 526